

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075508726

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

075508650

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit**Nom du produit** Amalgambond Dentin Activator**Autres moyens d'identification****N° FDS** S394**N° UN/ID** UN2582**Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation****Utilisation recommandée** Système adhésif dentaire.**Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fournisseur**Parkell, Inc.
300 Executive Drive
Edgewood, NY 11717**Numéro de téléphone d'urgence****Numéro de téléphone de l'entreprise** (631) 249-1134
Téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Liquide vert-jaune épais**État physique** Liquide**Classification**

Corrosion / irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie C
Lésions graves oculaires / irritation oculaire	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Dangers non classés par ailleurs (HNOC)

Peut être nocif si ingéré

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de dangerProvoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Liquide et vapeur inflammables

Déclarations de mise en garde - Prévention

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations
 Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer
 Conserver le conteneur bien fermé
 Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser un équipement anti-explosion.
 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Déclarations de mise en garde - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche
 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser
 Si l'irritation cutanée persiste : Consulter un médecin
 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical
 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison / un médecin
 Rincer la bouche
 Ne pas faire vomir
 EN CAS D'INCENDIE : Utiliser du CO₂, de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour l'extinction

Déclarations de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit fermé à clé
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

Déclarations de mise en garde - Élimination

Éliminer les contenus / conteneurs auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Nom Chimique	N° CAS	Poids-%
Acide citrique	77-92-9	Exclusif
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique	7705-08-0	Exclusif

** Si le nom chimique/numéro CAS est "propriétaire" et/ou le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.**

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**Mesures de premiers secours**

Contact avec les yeux	Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical.
Contact avec la peau	Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin ou du personnel médical.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Si des quantités substantielles sont ingérées, faire boire 2 ou 3 verres de lait ou d'eau à la personne. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Provoque de brûlures cutanées graves et des lésions oculaires graves. L'inhalation n'est pas dangereuse à moins qu'elle ne soit brumisée ou chauffée à haute température. L'inhalation de brouillard peut provoquer de la toux ou des éternuements. Peut être irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarques pour le médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre chimique sèche.

Agents d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Liquide et vapeur inflammables. Lorsqu'il est exposé à une flamme, le produit émet des fumées et des gaz toxiques.

Sensibilité aux décharges statiques Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions environnementales Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir Section 12, Informations écologiques. Voir section 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.

Méthode de nettoyage Pour les petits déversements et résidus, absorber avec des serviettes en papier. Ramasser et placer dans une bouteille en polyoléfine pour élimination. Rincer la zone avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien se laver le visage, les mains et la surface cutanée exposée après avoir manipulé le produit. Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Conserver le conteneur bien fermé. Mise à la terre/liaison du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart de la lumière directe. Stocker dans un endroit fermé à clé.
Matériaux incompatibles	Bases. Alcalis forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**Directives d'exposition**

Nom Chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Acide citrique 77-92-9	-	15 mg / m ³ (Totale)	-
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	MPT : 1 mg/m ³ Fe	(libéré) MPT : 1 mg/m ³ Fe	MPT : 1 mg/m ³ Fe

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches oculaires. Douches.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Portez des lunettes ou des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne pas porter de lentilles de contact.
Protection corporelle et cutanée	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Aucune protection n'est normalement requise dans des conditions normales d'utilisation et avec une ventilation adéquate.
Considérations d'hygiène générales	Manipuler conformément aux bonnes mesures d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques**

État physique	Liquide	Odeur	Non déterminé
Apparence	Liquide vert-jaune épais	Seuil d'odeur	Non déterminé
Couleur	Vert jaune		

Propriétés	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point/intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	>38 °C / >100 °F	Système fermé Tag
Taux d'évaporation	Non établi	
Inflammabilité (Solide, Gaz)	Liquide-Sans objet	
Limites supérieure d'inflammabilité	Non établi	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non établi	
Pression de vapeur	Non établi	
Densité de vapeur	Non établi	
Gravité spécifique	Non établi	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	

Viscosité dynamique	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart des substances incompatibles. Garder hors de la portée des enfants.

Matériaux incompatibles

Bases. Alcalis forts.

Produits de combustion dangereux

Aucun connu, basé sur des informations fournies.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Informations sur les voies d'exposition probables

Information produit

Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Provoque de brûlures cutanées graves.
Inhalation	Éviter de respirer la vapeur ou le brouillard.
Ingestion	Peut être nocif si ingéré.

Informations sur les composants

Nom Chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
Alcool polyvinylique 9002-89-5	> 20 g/kg (Rat)	-	-
Acide citrique 77-92-9	= 3000 mg/kg (Rat)	-	-
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	= 316 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur physiques, chimiques et toxicologiques effets

Symptômes Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Cancérogénicité Les composants du groupe 3 du IARC ne sont "non classé comme cancérogène pour l'homme".

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Alcool polyvinylique 9002-89-5		Groupe 3		

Légende**IARC (Centre international de Recherche sur le Cancer)**

Les composants du groupe 3 du IARC ne sont "non classé comme cancérigène pour l'homme"

Mesures numériques de toxicité

Non déterminé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Informations sur les composants

Nom Chimique	Algues / plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacé
Acide citrique 77-92-9		1516 : 96 heures Lepomis macrochirus mg/L CL50 statique		120 : 72 heures Daphnia magna mg/L CE50
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0		75,6 : 96 heures Gambusia affinis mg/L LC50 static 20.26: 96 heures Lepomis macrochirus mg/L LC50 semi-static 20.95 - 22.56: 96 heures Pimephales promelas mg/L LC50 semi- statique		27,9 : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50 9,6 : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50 Statique

Persistence / dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom Chimique	Coefficient de partage
Acide citrique 77-92-9	-1,72
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	-4

Autres effets indésirables

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Statut des déchets dangereux de la Californie

Nom Chimique	Statut des déchets dangereux de la Californie
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	Toxique Corrosif

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Remarque Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances particulières.

DOT

N° UN/ID UN2582
Nom d'expédition exact Solution de chlorure ferrique
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IATA

N° UN/ID UN2582
Nom d'expédition exact Solution de chlorure ferrique
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

IMDG

N° UN/ID UN2582
Nom d'expédition exact Solution de chlorure ferrique
Classe de danger 8
Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Nom Chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Acide citrique	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

DSL/NDSL - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances canadiennes

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des produits chimiques / Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japan Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en China

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlement fédéral américain**CERCLA**

Nom Chimique	Substances dangereuses RQs	CERCLA / SARA RQ	Quantités à déclarer (RQ)
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	1000 lb		RQ 1000 lb finale RQ RQ 454 kg finale RQ

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Loi sur la qualité de l'eau « Clean Water Act » (CWA)

Nom Chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique	1000 lb			X

Réglementations des états américains**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Chlorure de fer(III), Chlorure ferrique 7705-08-0	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA**Risques pour la santé**

1

Inflammabilité

2

Instabilité

0

Dangers spéciaux

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Risques physiques

Non déterminé

Protection personnelle

Non déterminé

Date de publication :

21-Février-2013

Date de révision :

13 Janvier 2015

Remarque sur la révision :

Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité